

Dossier de presse – 28 novembre 2025

INAUGURATION

Maison des Femmes

Centre Hospitalier de Troyes



Maison des Femmes © Ville de Troyes

La Maison des Femmes : un projet rassemblant de nombreux acteurs et associations afin de proposer un dispositif d'accompagnement permettant aux femmes victimes de violences de se reconstruire.

Portée par la Ville de Troyes via son Centre Municipal d'Action Sociale ainsi que par le Centre Hospitalier de Troyes, et largement soutenue par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la CAF de l'Aube, et la Préfecture de l'Aube, la Maison des femmes est installée à proximité immédiate du Pôle femme, mère, enfant de l'hôpital Simone-Veil.

Maison des femmes : ouverture lundi 1^{er} décembre 2025

La Maison des Femmes, inaugurée ce vendredi 28 novembre 2025, ouvre ses portes à compter du lundi 1^{er} décembre 2025. Après 9 mois de travaux pour réhabiliter un bâtiment désaffecté du Centre Hospitalier de Troyes, la Maison des Femmes est opérationnelle.



Elle s'inscrit dans une **démarche de coordination du parcours global des victimes de violences**, quelles qu'elles soient (physiques, sexuelles, sexistes, psychologiques, économiques, cyber, etc.), subies dans un cadre privé, professionnel ou social. Elle permet aux victimes d'accéder à des **soins** et des **ressources sociales et judiciaires** dans un seul et même lieu.

La Maison des Femmes est un outil complémentaire au **travail initié depuis plusieurs années pour répondre aux besoins du territoire**. L'Aube figure parmi les départements les plus touchés par les violences intrafamiliales dans le Grand Est. En 2023, le nombre moyen de femmes victimes de violences conjugales était de 12,2 pour 1 000 habitantes âgées de 15 à 64 ans, contre une moyenne nationale de 10,6. (Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure)

Considérant la situation des violences faites aux femmes dans le département de l'Aube, ce projet de Maison des femmes **vient renforcer la prise en charge des femmes** grâce à la **mobilisation importante de nombreux acteurs associatifs et institutionnels** intervenant dans différents secteurs de la prise en charge : sanitaire, avec le soutien important de l'ARS, social, psychologique et judiciaire.

L'Agence Régionale de Santé – Grand Est, par ce projet, réaffirme son engagement pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Qu'est-ce qu'une Maison des Femmes ?

Un **lieu unique, identifié, sécurisant, multi-partenarial** (associations, institutions), qui accueille les femmes ayant besoin d'être entendues et/ou accompagnées, dans le cadre de violences intra-familiales, sexuelles, sexistes, économiques, psychologique, de harcèlement, etc.

Le parcours des femmes s'articule autour de :

- **Une prise en charge médicale** (consultation médicale, gynécologique) ;
- **Un accompagnement socio-judiciaire** (partenariat avec la police/gendarmerie pour les plaintes ou entretiens, et partenariat avec la justice pour la permanence de juristes, présence d'un travailleur social) ;
- **Un accompagnement psychologique** (entretien individuel, groupe de parole).

Au-delà de la polarisation du parcours sur ces trois thématiques principales, **la Maison des Femmes, de manière générale :**

- Assure un **accueil** bienveillant, inconditionnel, confidentiel et gratuit ;
- Garantit une **prise en charge pluridisciplinaire médico-psycho-sociale et juridique** adaptée au rythme et aux besoins de chaque femme ;
- Restaure le **pouvoir d'agir et accompagne la compréhension et la sortie** de situations de violence ;
- Évalue les **conséquences des violences** sur la santé physique, mentale et sociale ;
- **Construit un parcours** de soins personnalisé et évolutif au sein de la Maison des Femmes, en lien avec les établissements et les professionnels de santé du territoire ;
- Est un **lieu ressource pour les professionnels de santé** en les soutenant dans le repérage, la prise en charge et l'orientation des femmes victimes de violence.

La Maison des Femmes, une équipe pluridisciplinaire au cœur d'un bâtiment de 140m²

❖ Un lieu adapté au cœur du CHT

L'installation de la Maison des Femmes au sein du CHT, à proximité immédiate du bâtiment Bernadette-Chirac dédié aux services du Pôle femme, mère, enfant, permet, **si besoin, un accès direct au plateau technique de l'établissement**, aux urgences spécialisées ainsi qu'à tous les services hospitaliers (orientation en gynécologie, orthogénie, et psychiatrie facilitée). Cette proximité permet également aux services de soins de l'hôpital d'adresser si besoin leurs patientes. Les **enfants des victimes peuvent être pris en charge au sein de l'Unité d'Accueil Pédiatrique pour l'Enfance en Danger (UAPED)** du CHT, qui regroupe les ressources médicales et psychologiques nécessaires.



La Maison des Femmes est installée au sein d'un bâtiment **entièrement réhabilité de mars à novembre 2025**. Cette réhabilitation a **concerné le bâtiment du sol au plafond** avec une reprise de la maçonnerie, la couverture-zinguerie, la menuiserie extérieure et intérieure, la plâtrerie, la plomberie, les réseaux, l'électricité, la création de faux plafonds, les revêtements des sols et murs, ainsi que le système de chauffage, climatisation, ventilation avec pose d'une pompe à chaleur. La voirie a également fait partie de ce chantier avec la **création également d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite**, avec rampe d'accès, main-courante et garde-corps.

À la suite de ces travaux, qui ont repensé intégralement l'intérieur du bâtiment, ce dernier est désormais composé :

- D'une salle d'attente (avec jeux pour les enfants)
- D'un bureau d'accueil ;
- D'une salle de soins et d'examen ;
- De deux bureaux de permanence ;
- D'un bureau pour la psychologue ;
- D'un bureau pour la sage-femme coordinatrice ;
- D'une salle de groupe ;
- De toilettes avec table à langer.

À l'arrière du **bâtiment**, un **jardin clos de 120 m²** a été remis en état pour accueillir les femmes en toute sécurité (terrasse, espace engazonné, plantation d'un *gingko biloba* et de haies fleuries).



Coût global du projet

Montant des travaux : 573 700 €

- Ville de Troyes : 285 000 €
- Troyes Champagne Métropole : 125 000 €
 - Région Grand Est : 120 000 €
- Agence Régionale de Santé Grand Est : 43 700 €

Fonctionnement (première année) : 274 800 €

- Agence Régionale de Santé Grand Est : 154 800* €
- Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube : 60 000 €
 - Préfecture de l'Aube : 30 000 €
- Centre Municipal d'Action Sociale : 30 000 €

*à partir de 2025 et jusqu'en 2028, l'Agence mobilisera une enveloppe annuelle de 154 800€

❖ Une équipe pluridisciplinaire et qualifiée

Afin de proposer aux femmes victimes de violences un **parcours adapté et un accueil complet**, **quatre professionnels composeront l'équipe socle et seront installés** à la Maison des Femmes dès lundi 1^{er} décembre 2025 :

- une sage-femme coordinatrice ;
- une psychologue ;
- un travailleur social ;
- un agent d'accueil.

Cette **équipe peut être complétée par différents corps de métier** tels que des juristes, sexologues, conseillers conjugaux et familiaux, socio-esthéticienne, thérapeutes, etc.

Informations pratiques

Contact

03 25 49 70 32

maisondesfemmes@hcs-sante.fr

Accès par l'avenue des Lombards, par l'entrée des Urgences

Horaires

Du lundi au jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 17h

Le vendredi de 14h à 17h

En cas de situation urgente, les victimes et/ou leurs proches sont invités à contacter le 17, ou, le 15 en cas d'urgence médicale



Les premiers partenaires intervenant dans la structure

- **Solidarité Femmes Aube** (soutien à la parentalité, accompagnement individuel des femmes victimes de violences intra-familiales)
- **Association d'Aide aux Victimes, de Médiation et de Réinsertion Sociale - AVIM-RS 10** (accompagnement judiciaire en matière pénale)
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF 10** (accompagnement social et judiciaire et ordonnance de protection)
- **Couples et Familles de l'Aube** (accompagnement des responsables de violences intra-familiales pour lutter contre la récidive, accompagnement des familles...)
- **Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie** (CSAPA - Association Addictions France)
- **Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube** (CDAD)
- **Association Sociale et Sanitaire de Gestion** (ASSAGE)

